

BAREME D'HONORAIRES TRANSACTION

Immeubles à usage d'habitation - Terrains

Désignation	Montant des honoraires agence de négociation (T.T.C.*) en sus du prix net vendeur (N.V.)	
Vente	Jusqu'à 190 000€ N.V.	6% (soit prix de vente N.V. x 6%)
	Montant > à 190 000€ N.V.	5% (soit prix de vente N.V. x 5%)

Stationnements (garages/parkings)

Désignation	Montant des honoraires agence de négociation (T.T.C.)
Vente	20% en sus du prix net vendeur
Location	1 mois de loyer T.T.C.* payé par moitié par le bailleur et le locataire

Commerces

	H.T.	T.T.C.
De 0 à 65 000€	6500€	7800€
De 65 0001 à 500 000€	10%	12%
De 500 001 à 1 000 000€	5%	6%
De 1M à 1.5M €	4%	4.8%
De 1.5M à 2M €	2%	2.4%
> 2M €	1%	1.2%
Vente de murs	7%	8.4%

*Honoraires TTC à la charge du vendeur, dont TVA à 20% inclus sauf stipulation contraire. Les honoraires ne sont pas cumulatifs. Dans le cadre d'une transaction par nos soins, aucune commission n'est due avant la signature de l'acte.

**BARÊME D'HONORAIRES ESTIMATION ET ÉVALUATION
(NON SUIVIES D'UN MANDAT)**

Espace Caldaniccia – ZI de Pernicaggio – 20167 Sarroja Carropino

ESTIMATIONS ET EVALUATIONS

Montant des honoraires agence d'estimation et d'évaluation (T.T.C.)

De 0 km à 20 km

250.00€

> à 20 km

1€ / km en sus

ATTESTATION DE VALEUR LOCATIVE

150.00€

DEMANDE DE CERTIFICAT D'URBANISME

100.00€

BAREME D'HONORAIRES LOCATIONS

(à ne pas dépasser)

Espace Caldaniccia – Zi de Pernicaggio – 20167 Sarrola Carcopino

Honoraires de location Habitat sur la commune d'Ajaccio (part du locataire et du bailleur identique)		
Désignation		
Visites Constitution du dossier locataires Rédaction du bail	Jusqu'à 30 m ²	10 € TTC du m ²
	De 30 à 60 m ²	6 € TTC du m ²
Réalisation de l'état des lieux	Au-delà de 60 m ²	3 € TTC du m ²
		3 € TTC du m ²

Honoraires de location Habitat hors Ajaccio (part du locataire et du bailleur identique)		
Désignation		
Visites Constitution du dossier locataires Rédaction du bail	Jusqu'à 60 m ²	8 € TTC du m ²
	Au-delà de 60 m ²	4 € TTC du m ²
Réalisation de l'état des lieux		
		3 € TTC du m ²



Honoraires de location – BAIL professionnel/commercial

12% du loyer annuel quittancé à la charge du preneur

Honoraires de Gestion Mensuelle – BAIL D'HABITATION

A la charge du propriétaire : 7.5 % TTC du montant quittancé

Assurance Garantie Loyers Impayés

2.50 % TTC du montant quittancé